

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 20 h 00 le 7 décembre 2009, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Rhéal Grenier	M. Jacques Lessard
M. Larbi Benkaddour	M. Yvan Pinsonneault
M. Louis Robert	

Formant quorum sous la présidence de Madame Odette Ménard, maire.

Monsieur André Parent, directeur général et secrétaire-trésorier, et Madame Patricia Debel, inspectrice municipale, sont aussi présents.

Il est décrété par résolutions et règlements de cette séance comme suit :

- .- Madame Odette Ménard, maire, souhaite la bienvenue à la trentaine de citoyens présents.
- .- L'assemblée est invitée à un moment de réflexion par Madame le maire.
- .- L'ordre du jour est révisé et accepté par tous.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

**Séance ordinaire du
Lundi 7 décembre 2009 à 20 h 00.**

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

Moment de réflexion

Points pour délibération

- | | | |
|-----|-----|-----------------------------------|
| Doc | 1. | Procès-verbal du 9 novembre 2009. |
| | 2. | Suivi du procès-verbal. |
| | 2.1 | Système informatique. |
| Doc | 2.2 | Pont Lacoste. |

- 2.3 Canalisation du fossé de la rue Bernard.
- Doc 2.4 Offre de service pour la vérification des fermes de toit du Centre récréatif.
- 2.5 Comparaison des coûts de déneigement.
- 2.6 Déneigement Séraphine.
- 2.7 Poteaux pour publisacs.
- 2.8 Application des règles de sécurité par la SQ dont l'interdiction de stationner sur la route 235 et l'usage du réseau routier par des véhicules tout terrain.
- Doc 2.9 Sécurité aux abords de la traverse de piétons près du Centre récréatif.
- Doc 2.10 Entretien du rond-point du chemin Magenta à la limite de Farnham.
- Doc 3. Liste des comptes à payer.
- Doc 4. État des revenus et des dépenses.
- 5. Lettre du maire.
- Doc 6. Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien informatique.
- Doc 7. Renouvellement du contrat d'assurance collective.
- Doc 8. Renouvellement du contrat d'analyses pour les eaux potables et usées.
- Doc 9. Adhésion à Québec Municipal.
- Doc 10. Renouvellement d'adhésion à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.
- Doc 11. Achat d'un appareil téléphonique supplémentaire nécessaire au réseau.
- Doc 12. Ajout d'un encart Desjardins au compte de taxes 2010.
- Doc 13. Adhésion à la collecte des résidus verts de la MRC.
- Doc 14. Adhésion à l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie.
- Doc 15. Modalités de paiement à Logiciels Radar inc. pour le Service des incendies.
- 16. Demande de modification aux règlements de zonage, et de construction pour l'extension du développement La Volière.
- Doc 17. Correction de pavage à la rue des Colibris.
- Doc 18. Avis d'un immeuble excédentaire du MTQ.
- Doc 19. Demande d'autorisation à l'égard d'un panneau publicitaire.
- Doc 20. Demande de morcellement - Mario Bérard pour la CPTAQ.
- Doc 21. Demande de morcellement à des fins agricoles - Fiducie JVJ pour la CPTAQ.
- Doc 22. Nomination de représentants à l'OMH.
- Doc 23. Contrat social pour la promotion du don d'organes et de tissus 2009-2013.
- Doc 24. Recueil de lois municipales.
- Doc 25. Déneigement de la station d'épuration.
- Doc 26. Délégation à la Société Alzheimer de Granby.
- Doc 27. Prolongement du financement temporaire de la conduite d'amenée d'eau potable.
- Doc 28. Avis de motion de la prorogation du programme de revitalisation.
- Doc 29. Avis de motion du règlement de taxation 2010.
- Doc 30. Avis de motion du règlement pour l'épandage 2010.
- 31. Calendrier des séances 2010.
- 32. Fermeture du bureau pour la période des Fêtes.
- 33. Rencontre de fin d'année.
- 34. Formation des comités.
- 35. Nomination du maire suppléant.
- 36. Délégation du remplaceant à la MRC.

- 37. Cession du terrain de la route 235 au coin du rang Saint-Charles.
- 38. Demande d'interdire le stationnement dans la courbe de la rue des Geais-Bleus.
- 39. Nomination du représentant du hockey mineur.
- Doc 40. Achat de filets pour buts de hockey.

Période de questions

Points d'information

- Doc 41. Liste des permis des émis.
- Doc 42. Proposition de Monty, Coulombe, avocats pour un service de consultation juridique annuel.
- Doc 43. Formation - Paradis, Lemieux, François, avocats.
- Doc 44. Formation - FQM et ADMQ.
- Doc 45. Loisirs - Plaisirs d'hiver.
- Doc 46. Loisirs - Semaine de relâche.
- Doc 47. Loisirs - Inspection du parc.
- 48. Rencontre avec M. Belval de la SQ.
- 49. Rencontre avec Mylène Tanguay.
- 50. Rencontre avec 3RMC D Q.
- 51. MRC - Assemblées.
- 52. CLD - Assemblée.
- Doc 53. Obtention du certificat de conformité de l'Office québécois de la langue française.
- Doc 54. La FQM salue l'engagement des élus municipaux.
- Doc 55. Communiqué de la MRC sur la collecte des résidus domestiques dangereux.
- Doc 56. Bilan de la FQM sur la gestion des matières résiduelles.
- Doc 57. Remboursement pour locations de salles.
- Doc 58. Nomination à l'égard du prix Hommage bénévolat-Québec 2010.

Rapports de comité et d'activités

- Doc 59. Rapport sur la disposition de l'ancien camion de voirie.
- Doc 60. Rapport d'Aquatech sur ses services.
- Doc 61. Rapport du Service des incendies.
- Doc 62. Rapport d'inspection de l'autopompe.
- Doc 63. Rapport financier de la dissolution de Transport adapté L'Auto-Amie.
- Doc 64. Rapport annuel de la bibliothèque.
- Doc 65. Présentation du projet de friperie.
- Doc 66. Rapport sur les redevances de la carrière.

Varia

Période d'échange

Levée

.- Madame Ménard, maire, assure le suivi du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2009 en abordant chacun des items à l'ordre du jour ainsi qu'il suit :

2.1 Système informatique :

L'intervention d'une nouvelle ressource en informatique a permis de régler le problème du serveur existant à l'origine de la résolution numéro 11-257-09 qui autorisait une dépense approximative de 1 600 \$, laquelle peut être reportée pour mener une étude approfondie des besoins de la municipalité en la matière.

2.2 Pont Lacoste :

Une rencontre avec le MTQ et plusieurs démarches permettent d'espérer la réparation du pont et la ré-ouverture du rang Séraphine avant la fin du mois de mars considérant que l'appel d'offres est déjà publié.

2.3 Canalisation du fossé de la rue Bernard :

Malgré une rencontre avec les parties intéressées, l'imputation de la dépense demeure celle décrétée à la résolution numéro 11-263-09.

2.4 Vérification des fermes de toit du Centre récréatif :

Une offre de service a été requise et reçue de Les Consultants Yves Choinière pour un montant de 4 525 \$ avant taxes. Une seconde offre est attendue d'un deuxième consultant.

2.5 Comparaison des coûts de déneigement :

Saint-Paul-d'Abbotsford (début du contrat en 2006) :	1 890 \$/km plus les abrasifs
Saint-Césaire (début du contrat en 2008) :	2 300 \$/km plus les abrasifs
Saint-Alphonse-de-Granby (début du contrat en 2009) :	2 330 \$/km, abrasifs compris
Ange-Gardien (début du contrat en 2005) :	2 650 \$/km, abrasifs et 300 tonnes de fondants compris

2.6 Déneigement Séraphine :

Malgré la fermeture du rang, Les Entreprises Allaire et Gince inc. assure que le service sera rendu mais certains éléments restent à définir.

2.7 Poteaux pour publisacs :

Une série de poteaux installés sans autorisation a été enlevée et une réflexion devrait suivre concernant une deuxième série.

2.8 Interdiction de stationner sur la route 235 et usage du réseau routier par les VTT :

Une rencontre avec la Sûreté du Québec a permis d'identifier, à l'égard du premier problème, un moyen de contrôle qui mérite d'être étudié et, à l'égard du second problème, la S.Q. dit intervenir dans la mesure de ses moyens.

2.9 Sécurité aux abords des traverses de piétons :

Le stationnement de véhicules trop près de la traverse de piétons près du Centre récréatif compromet la sécurité des usagers. Après vérification, le code de la Sécurité routière interdit le stationnement à moins de cinq mètres d'une traverse pour piétons. Des moyens seront pris pour rappeler cette règle.

2.10 Entretien du rond-point du chemin Magenta à la limite de Farnham :

Il a été permis de confirmer qu'une entente entre les anciennes municipalités de Rainville et de la Paroisse de Saint-Ange-Gardien avait été convenue en 1994 pour l'entretien conjoint de l'infrastructure. Pareille entente est à confirmer entre les nouvelles municipalités de Farnham et de Ange-Gardien.

RÉSOLUTION 12-273-09

PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2009;

De dispenser le directeur général et secrétaire-trésorier d'en donner lecture puisqu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du conseil avant ce jour.

Adopté

RÉSOLUTION 12-274-09

VOIRIE - PARTAGE D'UN ROND-POINT AVEC LA VILLE DE FARNHAM AUX LIMITES TERRITORIALES SUR LE CHEMIN MAGENTA

CONSIDÉRANT que par sa résolution numéro 93-12-09, la municipalité de Rainville, dont le territoire est aujourd'hui intégré à la Ville de Farnham, demandait à la municipalité de la Paroisse de Saint-Ange-Gardien dont le territoire compose aujourd'hui en partie celui de la municipalité de Ange-Gardien, d'effectuer l'entretien du rond-point du chemin Magenta utilisé

conjointement pour le déneigement et d'en facturer la municipalité de Rainville pour la moitié des frais;

CONSIDÉRANT l'acceptation de la municipalité de la Paroisse de Saint-Ange-Gardien par sa résolution numéro 01-03-94;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'actualiser l'entente;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de proposer à la Ville de Farnham que la municipalité de Ange-Gardien effectue l'entretien du rond-point du chemin Magenta utilisé conjointement pour le déneigement et de facturer cette dernière pour la moitié des frais récemment engagés et ceux à engager dans le futur.

Adopté

RÉSOLUTION 12-275-09

COMPTES À PAYER

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés, et ci-après résumés :

Fournisseurs :	9179 à 9253	439 003.30 \$	
Déboursés directs :	9134, 9168 à 9178	12 538.03 \$	
Salaires :	Bureau :	19, 26 novembre et 3 décembre 2009	9 873.06 \$
	Loisirs :	19, 26 novembre et 3 décembre 2009	1 436.73 \$
	Élections :	19, 26 novembre et 3 décembre 2009	100.60 \$
	Total des salaires :		<u>11 410.39 \$</u>

Adopté

.- Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 1^{er} décembre 2009 indiquant que 2 702 250.79 \$ sont perçus à ce jour alors que 2 677 809.00 \$ étaient budgétés et que 2 307 095.75 \$ sont dépensés du budget de 2 407 263.00 \$ en sus du remboursement de la dette à long terme pour laquelle 270 546.00 \$ ont été affectés.

.- Lecture de la lettre du maire.

RÉSOLUTION 12-276-09

ADMINISTRATION - CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN INFORMATIQUE

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement en deux versements d'un montant de 6 150.00 \$, plus taxes, à l'endroit de PG Govern Qc inc. en guise de frais d'entretien et de soutien informatique du système de la municipalité.

Adopté

RÉSOLUTION 12-277-09

ASSURANCES COLLECTIVES 2010

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de renouveler le mandat accordé à la firme Sansregret, Taillefer et associés inc. et le contrat d'assurances collectives avec Desjardins Sécurité Financière pour l'année 2010, lequel couvre les garanties suivantes :

- assurance-vie des adhérents et des personnes à charges,
- mort et mutilation accidentelle pour les adhérents,
- assurance-salaire de courte et de longue durée pour les adhérents,
- assurance-maladie/médicaments pour les adhérents et leurs personnes à charge;

et est assumé à 75% par la municipalité sous réserve des contraintes fiscales.

Adopté

RÉSOLUTION 12-278-09

HYGIÈNE - CONTRAT D'ANALYSES POUR LES EAUX POTABLE ET USÉE

CONSIDÉRANT la recommandation de l'opérateur du réservoir d'eau potable et de la station d'épuration des eaux usées;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 4 350.00 \$, plus taxes, à l'endroit de Laboratoires d'analyses S.M. inc. pour les analyses nécessaires au cours de l'année 2010 au réservoir d'eau potable et à la station d'épuration des eaux usées.

Adopté

RÉSOLUTION 12-279-09

QUÉBEC MUNICIPAL - SERVICE INTERNET

CONSIDÉRANT l'abondance de sources d'information municipale gratuites;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Larbi Benkaddour

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de ne pas adhérer au service Internet Québec Municipal représentant une dépense de 275.00 \$, plus taxes.

Adopté

RÉSOLUTION 12-280-09

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX - ADHÉSION 2010

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la dépense et le paiement d'un montant de 30 \$ à l'endroit de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux en guise de cotisation annuelle pour l'année 2010.

Adopté

RÉSOLUTION 12-281-09

BUREAU - ÉQUIPEMENT

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 200 \$, plus taxes, pour l'achat d'un appareil téléphonique supplémentaire nécessaire au réseau du bureau.

Adopté

RÉSOLUTION 12-282-09

DESJARDINS - ENCART PUBLICITAIRE

CONSIDÉRANT la demande de la Caisse populaire de promouvoir le paiement des taxes municipales de façon automatisée par l'ajout d'un encart publicitaire du Mouvement Desjardins à l'envoi des comptes de taxes;

CONSIDÉRANT que d'autres institutions financières pourraient avoir pareille demande ayant pour conséquence d'alourdir les envois;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Rhéal Grenier

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de ne pas inclure à l'envoi des comptes de taxes l'encart publicitaire du Mouvement Desjardins sur le paiement automatisé.

Adopté

RÉSOLUTION 12-283-09

M.R.C. DE ROUVILLE - COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS 2010

CONSIDÉRANT que la revalorisation des résidus verts est importante mais que les avis au sein du conseil et de l'audience sont partagés à l'égard de leur collecte;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception de la demande de la MRC de Rouville à l'égard de la collecte des résidus verts 2010;

D'informer la M.R.C. de Rouville que la municipalité de Ange-Gardien enclenche une réflexion sur la revalorisation des résidus verts et sur les solutions alternatives à leur collecte en vue de la prochaine période d'activité.

Adopté

RÉSOLUTION 12-284-09

SERVICE DES INCENDIES - ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES POMPIERS AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 270 \$, soit 15 \$ par pompier, pour l'adhésion de la municipalité à l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie pour l'année 2010;

D'autoriser le directeur du Service des incendies, Monsieur Philippe Chartrand, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec l'organisme, laquelle prévoit également des frais d'utilisation du service à raison de 75 \$ l'heure dont le directeur ou son remplaceant est autorisé à requérir au besoin.

Adopté

.- Madame le maire explique que l'acquisition du Centre d'appels 911 de Bromont par le Centre d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches 911 (CAUCA) ne justifie plus l'usage des services de Logiciels Radar inc. par le Service des incendies pour une dépense mensuelle de 131.38 \$ mais qu'une dépense équivalente peut être requise dans le futur, selon les besoins du Service avec CAUCA.

AVIS DE MOTION 12-285-09

URBANISME - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Monsieur Rhéal Grenier donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera le règlement numéro 684-09 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements, à l'effet de modifier les dispositions par zone concernant l'affichage, d'ajouter des dispositions concernant les aménagements anti-bruit ainsi que d'éliminer la zone 210 et modifier la zone 211 en créant les zones 117 et 118.

.- Copie du projet de règlement est remis aux membres du conseil séance tenante et expliqué brièvement par l'inspectrice municipale.

AVIS DE MOTION 12-286-09

URBANISME - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Monsieur Yvan Pinsonneault donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera le règlement numéro 685-09 modifiant le règlement

de lotissement numéro 618-05, à l'effet d'ajouter des normes concernant les angles aux intersections et concernant les carrefours giratoires.

.- Copie du projet de règlement est remis aux membres du conseil séance tenante et expliqué brièvement par l'inspectrice municipale.

RÉSOLUTION 12-287-09

URBANISME - PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 684-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le premier projet du règlement numéro 684-09 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements, à l'effet de modifier les dispositions par zone concernant l'affichage, d'ajouter des dispositions concernant les aménagements anti-bruit ainsi que d'éliminer la zone 210 et modifier la zone 211 en créant les zones 117 et 118.

Adopté

RÉSOLUTION 12-288-09

URBANISME - PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 685-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le premier projet du règlement numéro 685-09 modifiant le règlement de lotissement numéro 618-05, à l'effet d'ajouter des normes concernant les angles aux intersections et concernant les carrefours giratoires.

Adopté

RÉSOLUTION 12-289-09

VOIRIE - CORRECTION À LA RUE DES COLIBRIS

CONSIDÉRANT le réaménagement de l'intersection des rues des Geais-Bleus et des Colibris par rapport au plan initial;

CONSIDÉRANT l'asphaltage effectué avant ce réaménagement et le récent pavage de la rue des Colibris;

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du 400, rue des Colibris;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le propriétaire du 400, rue des Colibris à effectuer la correction du pavage devant sa propriété conformément à la recommandation de l'inspectrice municipale et sous la surveillance de cette dernière.

Adopté

RÉSOLUTION 12-290-09

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - DISPOSITION D'UN LOT ATTENANT À L'AUTOROUTE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception de la correspondance du ministère des Transports à l'égard du lot numéro 3 518 605 du cadastre du Québec faisant partie des immeubles excédentaires du ministère et sujet à disposition;

D'informer le ministère des Transports que la municipalité n'entend pas s'en porter acquéreur.

Adopté

RÉSOLUTION 12-291-09

URBANISME - DEMANDE CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UNE ENSEIGNE PROMOUVANT LE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE LA VOLIÈRE

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accuser réception de la demande concernant l'implantation d'une enseigne promouvant le projet domiciliaire La Volière à l'intersection nord de la rue Principale et de la route 235;

D'informer le demandeur que la municipalité doit s'en remettre à sa réglementation en semblable matière.

Adopté

RÉSOLUTION 12-292-09

CPTAQ - DEMANDE À L'ÉGARD DES LOTS NUMÉROS 3 515 993-P, 3 515 996 ET 3 518 045

CONSIDÉRANT que le propriétaire des lots numéros 3 515 993-P, 3 515 996 et 3 518 045 du cadastre du Québec demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec l'autorisation de lotir et d'aliéner au bénéfice d'un membre de sa famille lesdits lots;

CONSIDÉRANT que la demande vise à encourager et préserver la relève agricole en scindant simplement le titre de propriété sans modifier l'usage;

NONOBTANT la décision rendue le 9 juillet 2007 par la Commission à l'égard d'une partie des lots visés et pour une superficie infiniment plus petite, à savoir pour environ 39 000 mc alors que la présente demande vise un peu plus de 225 000 mc;

CONSIDÉRANT que ce faisant, le projet du demandeur apparaît viable, sur les plans environnemental et économique, et sur le plan socio-économique plus que souhaitable parce que répondant à des aspirations familiales et générationnelles de prise en charge et de poursuite d'activités dans le temps respectueuses d'un modèle à l'échelle humaine;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot numéro 3 515 993 et des lots 3 515 996 et 3 518 045 du cadastre du Québec en faveur de la fille du demandeur afin d'encourager et de préserver la relève agricole, le tout tel que demandé par Monsieur Mario Bérard.

Adopté

RÉSOLUTION 12-293-09

CPTAQ - DEMANDE À L'ÉGARD DES LOTS NUMÉROS 3 518 603 ET 3 518 604

CONSIDÉRANT que le propriétaire des lots 3 517 962, 5 518 573, 575, 576, 577, 580 à 586, et 3 518 603, 604 du cadastre du Québec demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec l'autorisation de lotir et d'aliéner les lots 3 518 603 et 3 518 604;

- CONSIDÉRANT l'immensité de la propriété du demandeur;
- CONSIDÉRANT que les spécificités de la superficie visée par la demande ne correspondent pas à celles des activités agricoles de la demanderesse;
- CONSIDÉRANT que le projet soumis par la demanderesse permettrait une meilleure utilisation des sols;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert
APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser le lotissement et l'aliénation des lots 3 518 603 et 3 518 604 tels que demandés par la demanderesse Fiducie J.V.J.

Adopté

RÉSOLUTION 12-294-09

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ANGE-GARDIEN - REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour
APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Messieurs André Goos, Louis Robert et Yvan Pinsonneault afin d'agir à titre de représentants de la municipalité auprès de l'Office municipal d'habitation de Ange-Gardien.

Adopté

RÉSOLUTION 12-295-09

M.R.C. DE ROUVILLE - CONTRAT SOCIAL POUR PROMOUVOIR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS 2009-2013

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour
APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le maire, Madame Odette Ménard, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat social pour promouvoir le don d'organes et de tissus 2009-2013 à intervenir avec la M.R.C. de Rouville et la Sûreté du Québec, poste de la M.R.C. de Rouville, et d'en assurer la promotion.

Adopté

RÉSOLUTION 12-296-09

ADMINISTRATION - VOLUMES DE LOIS

CONSIDÉRANT la proposition de Les Éditions juridiques F.D. de Farnham pour la fourniture de la suite de ses recueils de lois municipales à 50 % de rabais, soit 258.50 \$, plus taxes, et leur mise à jour à 350.00 \$, plus taxes, annuellement durant cinq ans;

CONSIDÉRANT qu'à elle seule, l'offre de mise à jour forfaitaire représente une économie de plus de 200.00 \$ par rapport aux frais engagés pour pareil service en 2009;

POUR CES MOTIFS :

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser les dépenses de 258.50 \$ et de 350.00 \$, plus taxes, pour la fourniture de la suite des recueils de lois municipales et leur mise à jour pour les cinq prochaines années auprès de Les Éditions juridiques F.D.

Adopté

RÉSOLUTION 12-297-09

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES - DÉNEIGEMENT

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 1 350 \$, plus taxes, à l'endroit de Ferme Soma S.E.N.C. pour le déneigement de la station d'épuration des eaux usées pour l'hiver 2009-2010.

Adopté

RÉSOLUTION 12-298-09

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE GRANBY - DÉLÉGATION

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Madame Franciene Mucci afin d'agir à titre de représentante de la municipalité auprès de la Société Alzheimer de Granby;

D'autoriser toute dépense mineure afférente à cette délégation.

Adopté

RÉSOLUTION 12-299-09

HYGIÈNE - FINANCEMENT TEMPORAIRE DU REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AMENÉE D'EAU POTABLE

PROPOSÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de requérir de la Banque Nationale le prolongement du financement temporaire du remplacement de la conduite d'amenée d'eau potable pour une période maximale d'un an aux mêmes conditions;

D'autoriser le maire, Madame Odette Ménard, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur André Parent, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour ce faire.

Adopté

AVIS DE MOTION 12-300-09

URBANISME - PROGRAMME D'AIDE À LA REVITALISATION POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION RÉSIDENIELLE ET COMMERCIALE

Monsieur Rhéal Grenier donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement décrétant la prorogation du règlement numéro 525-00 décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la revitalisation pour la construction et la rénovation résidentielle et commerciale.

AVIS DE MOTION 12-301-09

ADMINISTRATION - IMPOSITION DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010

Monsieur Louis Robert donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2010.

AVIS DE MOTION 12-302-09

URBANISME - RÈGLEMENT INTERDISANT L'ÉPANDAGE PENDANT CERTAINS JOURS DE L'ANNÉE 2010

Monsieur Louis Robert donne avis de motion que lui-même ou un autre conseiller à une séance subséquente de ce conseil présentera un règlement interdisant l'épandage pendant certains jours de l'année 2010.

RÉSOLUTION 12-303-09

ADMINISTRATION - CALENDRIER DES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2010

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

POUR CE MOTIF :

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de fixer les séances ordinaires du conseil pour l'année 2010 aux dates suivantes débutant toutes à 20 heures :

11 janvier 2010	12 juillet 2010
08 février 2010	09 août 2010
08 mars 2010	13 septembre 2010
12 avril 2010	11 octobre 2010
10 mai 2010	08 novembre 2010
14 juin 2010	13 décembre 2010

Adopté

RÉSOLUTION 12-304-09

BUREAU MUNICIPAL - FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Louis Robert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de fermer le bureau municipal à compter de 16 h 00 le 23 décembre 2009 pour reprendre ses activités le 4 janvier 2010 à 8 h 30.

Adopté

RÉSOLUTION 12-305-09

ADMINISTRATION - RENCONTRE DE FIN D'ANNÉE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 1 000 \$ pour la tenue de la rencontre de fin d'année du conseil municipal, des employés et des représentants des organismes de la municipalité.

Adopté

.- Madame le maire confie aux conseillers les dossiers ainsi qu'il suit :

Monsieur Rhéal Grenier :	Agriculture
Monsieur Larbi Benkaddour :	Administration et Finances Développement économique et touristique
Monsieur Louis Robert :	Mise en valeur du territoire et du patrimoine Développement du centre du village Aménagement des espaces verts Affichage
Monsieur François Brisson :	Sécurité incendie et Sécurité publique Schémas de couverture de risques et prévention Gestion des matières résiduelles et développement durable
Monsieur Jacques Lessard :	Développement socio-culturel Politiques familiale, des aînés et culturelle Politique de reconnaissance et d'aide aux organismes communautaires Relations avec le milieu scolaire Programmation de loisir
Monsieur Yvan Pinsonneault :	Voirie et déneigement Bâtiments, station d'épuration et réservoir d'eau

.- Madame le maire annonce au conseil son désir que Monsieur Larbi Benkaddour soit nommé maire suppléant.

.- Madame le maire annonce au conseil son désir que chaque conseiller soit appelé à la remplacer auprès de la MRC en cas d'absence et elle annonce son désir que Monsieur Jacques Lessard soit nommé représentant de la municipalité auprès de la MRC de Rouville lors d'absences du maire

pour une période de six mois.

.- Les points 37 (Cession du terrain de la route 235 au coin du rang Saint-Charles) et 38 (Demande d'interdire le stationnement dans la courbe de la rue des Geais-Bleus) sont reportés pour permettre la production de documents et une étude plus approfondie.

RÉSOLUTION 12-306-09

LOISIR - REPRÉSENTANT DU HOCKEY MINEUR

PROPOSÉ PAR M. Larbi Benkaddour

APPUYÉ PAR M. Jacques Lessard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Monsieur Martin Bonvouloir représentant de la municipalité pour le hockey mineur auprès de l'Association de hockey mineur de la Montérégie.

Adopté

RÉSOLUTION 12-307-09

LOISIR - ACHAT POUR LA PATINOIRE

PROPOSÉ PAR M. Jacques Lessard

APPUYÉ PAR M. Rhéal Grenier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 225.00 \$, plus taxes, pour l'achat de filets et remise en état des buts de hockey.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

.- Madame le maire ouvre à 22 h 00 la période de questions au bénéfice de l'auditoire dont la première préoccupation est la disposition de la neige à la hauteur du pont Lacoste dans le rang Séraphine présentement fermé mais dont l'accès à pied pourrait être compromis par l'amoncellement de neige. Sur ce point, bien que l'entrepreneur ait assuré à la municipalité de pourvoir au service, une rencontre entre l'entrepreneur et les représentants de la municipalité à savoir, le conseiller responsable de la voirie, Monsieur Yvan Pinsonneault, et le conseiller du district concerné, Monsieur Rhéal Grenier, est à fixer dans les meilleurs délais.

Autre sujet abordé est le nettoyage du fossé du rang Rosalie, sujet dont devra traiter le conseiller à la voirie, Monsieur Pinsonneault.

Cinq autres points sont soulevés à l'attention du conseil à savoir : accumulation d'eau à l'intersection du rang Saint-Charles et de la route 235, finition des abords de la rue des Colibris et son intersection avec la rue des Geais-Bleus, largeur de l'entrée charnière de la carrière dans le

rang Casimir qui ne serait pas suffisamment large pour permettre la sortie des véhicules de façon sécuritaire, assumption de la canalisation du fossé de la rue Bernard, et l'origine de la dénomination du pont Lacoste.

La période de questions prend fin à 22 h 25.

COMPTES-RENDUS DIVERS

.- Dépôt de la liste des permis généraux et certificats émis au 30 novembre 2009 par l'inspectrice municipale, laquelle liste fait état de l'émission de quinze permis ou certificats pour une valeur totale de travaux de 1 273 800 \$ et de revenus d'émission de permis de 225 \$.

.- Les points 42 (Proposition de Monty, Coulombe, avocats pour un service de consultation juridique annuel), 43 (Formation - Paradis, Lemieux, Francis, avocats), 44 (Formation - FQM et ADMQ), 45 (Loisirs - Plaisirs d'hiver) et 46 (Loisirs - Semaine de relâche) sont reportés pour une considération plus approfondie.

.- Dépôt du rapport d'inspection de la coordonnatrice en loisir des modules de jeu du parc de la rue des Colibris faisant état des correctifs apportés.

.- Madame le maire fait un résumé de rencontres qu'elle a eu au cours du mois notamment avec Madame Mylène Tanguay, marraine pour la Sûreté du Québec et Monsieur Gilles Belval, lieutenant de la Sûreté du Québec pour la MRC de Rouville, et dont il importe de spécifier que tout problème rapporté à la Sûreté du Québec fait l'objet d'une mention au babillard du poste dont chaque policier doit consulter avant son travail. Il y a également eu rencontre avec un représentant de l'école secondaire P.-G.-Ostiguy sur la problématique du décrochage scolaire qui serait imputable à la trop grande importance accordée au travail rémunéré des étudiants et pour laquelle une meilleure sensibilisation devrait être faite. Aussi rencontrée, Madame la députée, Marie Bouillé, a été sensibilisée à la problématique de la fermeture du pont Lacoste dans le rang Séraphine afin d'assurer le suivi nécessaire à des travaux de correction rapide. Enfin, un bref survol est effectué des rencontres tenues à la MRC et au CLD après qu'il est été fait mention de la rencontre annuelle des membres de l'Association des récupérateurs de matériaux de construction à la Carrière de Ange-Gardien à laquelle Madame le maire a assisté.

.- Mention est faite de l'obtention par la municipalité du certificat de conformité de l'Office québécois de la langue française.

.- Suite à la mise en vente du camion de voirie 1999, la municipalité a reçu 10 propositions s'échelonnant de 1 450 \$ à 7 000 \$, laquelle fût acceptée.

.- Dépôt par le directeur adjoint, Monsieur Mario Paquette, des rapports du Service des incendies faisant état d'un appel erroné et d'un feu majeur au 318, rang Casimir, et d'un rapport d'inspection préventive effectuée par Monsieur Jacques Thibault sur l'auto-pompe du Service concluant en la conformité et la bonne marche du véhicule.

.- Madame le maire fait état du remboursement de 2 657.16 \$ provenant de la liquidation des actifs de Transports adapté l'Auto-Amie inc. dont la relève est assumée par la M.R.C. Brome-Missisquoi, et pour quel service la municipalité participe toujours.

.- Dépôt par la responsable de la bibliothèque, Madame Sylvie Raymond, du rapport annuel du Service faisant état que la bibliothèque compte 543 abonnés qui ont effectué 4 048 prêts au cours de la dernière année grâce aux services de 17 bénévoles dévoués. Enfin, le rapport fait état que 50% des revenus d'opération du service, totalisant 4 132.33 \$, sont affectés à l'achat de livres.

.- Monsieur André Goos, porte-parole du projet d'établissement d'une friperie, fait état des démarches entreprises et demande notamment qu'une vérification du système de chauffage du local souhaité soit effectuée en vue d'une demande de subvention permettant le démarrage du projet. Monsieur Goos fait état du désir de poursuivre les démarches entreprises et mentionne qu'une invitation aux citoyens a été effectuée en vue d'une rencontre exploratoire.

.- Dépôt du rapport de la secrétaire-comptable sur la perception des redevances pour l'exploitation des carrières et sablières à l'effet qu'un premier montant de 39 890 \$ a été reçu pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2009 et qu'un autre montant de 104 139 \$ a été reçu pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2009; reste à percevoir le montant pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009 qui sera connu ultérieurement.

.- L'audience est invitée par Madame Odette Ménard, maire, à formuler ses questions et commentaires avant la levée de la séance, lesquels font référence au secteur du lac Bleu, notamment à l'égard du traitement des eaux usées, de la fourniture d'eau potable, des rues privées, et enfin, du lac en soi, et au transport lourd dans le village dû à la présence de la carrière dans le rang Saint-Georges, problème pour lequel il est envisagé de former un comité de citoyens des rues Saint-Georges et rang Casimir pour se pencher sur la question.

.- Madame le maire remercie les citoyens présents et les conseillers pour le travail réalisé avant que ne soit levée la séance.

RÉSOLUTION 12-308-09

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. Louis Robert

APPUYÉ PAR M. Yvan Pinsonneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance à 23 h 05.

Adopté

Odette Ménard, maire

André Parent, secrétaire-trésorier